CRÉATION DU PROGRAMME DE BACCALAURÉAT EN ÉDUCATION SECONDAIRE (IMMERSION/INCLUSION)

On peut se procurer les documents relatifs à la création du programme de Baccalauréat en éducation secondaire (immersion/inclusion) à l'adresse ci-dessous :

https://www.umoncton.ca/gouvernance/sites/gouvernance.pr od.umoncton.ca/files/sa proces verbaux/2019/SAC 190506 document E.pdf.

L1 CGV-190608

16. PLAN TRIENNAL DE RECRUTEMENT

<u>Invités</u>: Jean-Paul Loyer, directeur général de l'effectif étudiant, et Denis Boucher, directeur du recrutement

À l'aide de diapositives électroniques, le directeur du recrutement, Denis Boucher, présente le plan triennal de recrutement 2019-2022. D'entrée de jeu, il explique que les deux principaux défis au niveau du recrutement des étudiantes et des étudiants au Nouveau-Brunswick sont le déclin démographique et la concurrence accrue.

Monsieur Boucher rappelle que plusieurs objectifs touchant le recrutement étudiant figurent dans la planification stratégique 2020 de l'Université, soit « Un rêve qui nous appartient ». Il rappelle que l'on souhaite mobiliser toute la communauté universitaire dans la démarche du recrutement.

À l'aide de graphiques, M. Boucher présente les projections du nombre d'élèves de 12e années dans les écoles secondaires francophones d'ici 2029. On note que les projections ne se déclinent pas de la même façon dans toutes les régions.

Afin de pallier l'impact du déclin démographique au N.-B., l'Université de Moncton a doublé ses efforts de recrutement à l'international. Globalement, depuis 2002, on voit une augmentation dans les inscriptions internationales. La meilleure année fut en 2013-2014 avec 412 nouvelles inscriptions; la seconde fut en 2018-2019 avec 408 nouvelles inscriptions.

Au niveau du recrutement étudiant dans les écoles francophones du Nouveau-Brunswick, l'Université de Moncton fait belle figure et tire son épingle du jeu. Son taux de participation (taux de pénétration) s'élève à 32,2 % en 2017-2018. Selon la CESPM, le taux moyen des universités est de 28,8 % au Nouveau-Brunswick, 24,7 % en Nouvelle-Écosse et 26,7 % à l'Île-du-Prince-Édouard.

M. Boucher explique les facteurs de concurrence et les stratégies pour y faire face. Pour des raisons de concurrence, celles-ci ne seront pas expliquées dans le procèsverbal.

Discussion

Plusieurs membres du Conseil des gouverneurs remercient monsieur Boucher pour cette présentation et le rapport. Lors de la période de questions, monsieur Boucher donne les précisions suivantes :

- Le taux de pénétration à la polyvalente Mathieu-Martin est de 45 %.
- Le taux de pénétration à la polyvalente Ste-Anne est de 12 %.
- La proximité d'une université est un facteur de succès dans le recrutement des personnes étudiantes.
- Plusieurs moyens sont utilisés pour le marketing des programmes de l'Université dont les salons carrières, les présentations dans les écoles, les visites des campus, les journées carrières, etc.
- Les suivis avec les étudiantes et les étudiants sont très importants.

R: 17-CGV-190608

Jules de Tibeiro, appuyé Michelyne Paulin, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs reçoive le Plan triennal de recrutement (juin 2019) étant entendu que les propositions financières incluses dans le Plan soient analysées par les instances appropriées en tenant compte du budget annuel de l'Université. »

Vote sur R17 unanime ADOPTÉE